



Fondation Prince Laurent  
Stichting Prins Laurent

# JOURNAL DE LA FONDATION PRINCE LAURENT

## EDITORIAL

### IL Y A CIRQUE ET CIRQUE

Depuis sa création, la Fondation Prince Laurent s'est donné pour but et pour combat de défendre le bien-être de l'animal dans le rôle qu'il peut jouer au bénéfice du bien-être de l'homme. Il s'agit-là de sa préoccupation essentielle, quels que soient les domaines dans lesquels les animaux entrent en jeu.

Son attention se porte ainsi sur le monde du cirque que certaines associations de défense de l'environnement ou de protection animale veulent combattre, estimant que bon nombre de cirques n'offrent pas les garanties de confort et de soins indispensables aux animaux qu'ils emploient.

\*\*\*

Alors que la Fondation Prince Laurent s'apprête à accueillir les chevaux et le spectacle de haute école de Lucien Gruss lors de son gala du 29 novembre prochain au Domaine de Louvranges, j'ai estimé devoir préciser sa position concernant les polémiques existant autour de certains cirques, du travail qu'ils exigent de leurs animaux et des soins qu'ils leur apportent. Car il est bien évident qu'il y a cirque

et cirque et que tous ne sont pas à mettre dans le même panier.

En la matière, la Fondation n'a jamais voulu avoir une politique abolitionniste mais bien une attitude évolutionniste en fonction de la situation propre à chaque cirque, pris individuellement. Il s'agit là d'une de ses préoccupations majeures et elle considère, sans aucune exception, que le cirque n'a de valeur et ne peut être admis en tant que tel que si les animaux qu'il emploie sont parfaitement bien traités.

Le Cirque Gruss qui nous présentera en novembre quelques-uns de ses numéros exceptionnels mettant en scène des chevaux, remplit ces exigences et répond à tous les critères de qualité que nous réclamons.

Afin de parer aux objections de certains

*Lucien Gruss et ses chevaux, dans un époustoufflant ballet équestre.*

détracteurs de cirques qui auraient pu critiquer notre attitude positive vis-à-vis du cirque Gruss, je suis allé moi-même, à l'improviste et incognito, visiter ses installations et approcher ses animaux. En tant que vétérinaire, je puis vous assurer que ce que j'y ai vu m'a conforté et m'a rassuré dans mon sentiment que le Cirque Gruss est digne de la plus grande considération et de toute notre confiance. Les animaux y respirent la santé et le personnel témoigne à leur égard de gentillesse tout en leur assurant les soins appropriés.

J'ajouterai à l'attention de tous ceux qui désapprouvent l'existence des cirques, de ne pas oublier que ceux-ci ont un rôle éminemment éducatif pour les générations d'enfants dont

les yeux ont pétillé d'admiration et de bonheur en découvrant ce genre de spectacle. N'y a-t-il pas plus grand plaisir que d'emmener ses bambins passer une après-midi au cirque !

Il serait déplorable que des cirques aussi remarquables que le Cirque Gruss doivent subir les contrecoups de la mauvaise réputation de certains de leurs concurrents qui ne respectent pas les règles du jeu et n'offrent pas à leurs animaux le bien-être légitime auquel ils ont droit.

Contre de telles mauvaises pratiques, nous nous devons de mener une bataille rangée pour empêcher à tout prix leur multiplicité et leur développement.

La Fondation Prince Laurent est d'ailleurs intervenue en ce sens, en décembre dernier auprès de la Commune d'Evere confrontée sur son territoire au problème d'un cirque en faillite dont les animaux n'étaient plus nourris, pour lui proposer une assistance vétérinaire et une aide alimentaire en cas de besoin.

Il est bien évident que de tels cirques doivent être condamnés et que la Fondation doit agir en ce sens.

Le bref exemple du cirque Gruss et de ce cirque en faillite, tous deux à l'opposé l'un de l'autre, doit nous inciter à être prudents quant à nos jugements de valeur sur l'opportunité de telles institutions de spectacle et nous pousser à être vigilants dans notre souci de veiller au bien-être de leurs animaux. Souhaitons que le monde du cirque puisse prendre le cirque Gruss comme le modèle à suivre quant à la manière dont il soigne et traite ses animaux. ■

Dr Jean BASTIEN  
Administrateur délégué



#### SOMMAIRE

Editorial.....	p1
Du côté de nos dispensaires.....	p2
La Fondation et son Président sur le terrain.....	p3
Du côté de la PBMA.....	p4
Equine Research & Welfare Fund.....	p5
Les awards 2001.....	p6
Tribune de la Fondation Prince Laurent.....	p7
Aidez-nous.....	p8
A l'agenda.....	p8
Carnet d'adresses.....	p8